

Etats de services du parrain :

Antoine Biancamaria est né en 1923 en Avignon d'un père officier d'infanterie. En 1935, il rejoint le Prytanée Militaire de la Flèche jusqu'en 1940. Il se trouve à Ajaccio lorsque la Corse est libérée et il s'engage alors avec enthousiasme dans l'Infanterie Coloniale. Nommé rapidement sergent, il est admis à l'Ecole Militaire Interarmes de Cherchell en novembre 1944. Il en sort en juin 1945 et rejoint aussitôt la 1^{ère} Armée Française en Allemagne. Affecté au 6^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale, il embarque en octobre 1945 pour l'Indochine, où il combat en Cochinchine et au Tonkin. Nommé sous- lieutenant d'active en juin 1947, il est rapatrié en juin 1948 après 27 mois de séjour en Extrême-Orient. Blessé au combat, il a obtenu cinq citations et reçoit le 25 décembre 1948 la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, il n'a pas 25 ans. Muté au 3^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais en Tunisie, il est nommé lieutenant en juin 1949. Entre juillet 1949 et octobre 1951, il effectue un second séjour en Extrême- Orient. Il commande alors une compagnie du 21^e Régiment d'Infanterie Coloniale en Centre Annam. Au cours de cette période à la tête de sa compagnie spécialisée dans les raids en zone ennemie, il est à nouveau blessé et obtient trois citations dont une à l'ordre de l'Armée. Après son rapatriement, il prépare le concours de l'Ecole d'Etat-Major où il est admis en juillet 1953. Ce sera sa seule affectation en métropole. Il est promu Officier de la Légion d'Honneur le 21 juillet 1954. Affecté à l'état-major de la 25^e Division d'Infanterie Aéroportée, il participe aux premières opérations aéroportées de la Guerre d'Algérie dans les Aurès. De février 1955 à septembre 1957, il est en poste à Dakar et dans l'est Saharien. Rapatrié en septembre 1957, il est affecté en Algérie au 8^{ème} Régiment de Parachutistes Coloniaux dont il commande la 2^e compagnie. Il tombe au Champ d'Honneur le 11 février 1959, en donnant l'assaut à la tête de ses hommes. Dans la citation à l'ordre de l'Armée à titre posthume, il est écrit : " Magnifique chef de guerre qui incarne les plus pures traditions de l'officier parachutiste (...) splendide entraîneur d'hommes aux titres de guerres légendaires, restera pour tous un pur exemple de dynamisme et de foi. "

Insigne :



8^e Régiment de
Parachutistes
Coloniaux



Description héraldique :

Ecu en bannière de turquin à une croix de la Légion d'Honneur en chef et orlé d'azur chargée du grade et du nom en capitales d'or « CAPITAINE BIANCAMARIA », adextré d'une épée d'argent à la garde d'or mouvant de l'écu et sénestré d'une ancre encablée naissante. Sur le tout, le dragon d'argent du 8^e RPIMa.

Description réduite et symbolique :

Le seul élément particulier est constitué par la chimère de l'insigne du 8^e Régiment de Parachutistes Coloniaux auquel appartenait le parrain lorsqu'il fut tué en Algérie.

La croix de la Légion d'Honneur évoque son grade d'officier dans l'Ordre, mais pourrait également rappeler qu'après sa mort au combat son Corps le proposa pour une promotion posthume au grade de commandeur. Celle-ci fut refusée par la Chancellerie considérant que le postulant était trop jeune pour un tel grade.

Homologation : G 4760 le 13 juin 2002 par décision n° 6944/DEF/EMAT/SHAT/SM/HOMOLOGATION/INS

Fabrication : LR Paris